



www.departement974.fr

Dossier de presse



22^e CHALLENGE des Créateurs

**Salon Marc Emmanuelle
Terre-Sainte • Saint-Pierre**

6 septembre 2019

Le Département aux côtés des Réunionnais

ÉDITORIAL

La Réunion est un territoire où la volonté entrepreneuriale est incontestable. Créateur d'emplois, de richesse et de dynamisme économique, l'entrepreneuriat se conjugue sous toutes ses formes, allant de l'artisanat au service à la personne en passant par le commerce, l'industrie, l'agriculture ou encore l'agro-alimentaire.

Le Département de La Réunion encourage tout au long de l'année les Réunionnais qui souhaitent sauter le pas et se lancer dans cette formidable aventure qu'est la création d'entreprise. À travers des dispositifs volontaristes, l'ambition de la Collectivité est d'aider à la concrétisation du projet et à sa pérennité. Car l'objectif n'est pas seulement de créer, mais de s'inscrire dans une démarche d'insertion durable contribuant au bien-être de l'entrepreneur et de ses proches.

Le Challenge des Créateurs organisé chaque année par le Département de La Réunion, avec le partenariat d'acteurs fidèles, est l'occasion de mettre en lumière « cette Réunion » qui entreprend, qui réussit et qui s'épanouit.

Le Conseil départemental

LE CHALLENGE DES CRÉATEURS FÊTE SON 22^E ANNIVERSAIRE

DÉPARTEMENT DE LA Réunion
 LE DÉPARTEMENT SOUTIENT LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Vous avez créé votre entreprise entre le 1^{er} juillet 2017 et le 31 décembre 2018 et vous êtes demandeur d'emploi au moment de la création.

Inscriptions en ligne jusqu'au **15 octobre 2019** sur www.departement974.fr

PARTICIPEZ AU CHALLENGE DES CRÉATEURS !

22^e CHALLENGE des Créateurs

7 CATÉGORIES CRÉATION D'EMPLOIS INNOVATION INSERTION PERFORMANCE PRODUITS PÉI START-UP PRIX DU JURY	7 LAURÉATS 7000€ DE PRIX POUR CHACUN	7 FINALISTES DANS CHAQUE CATÉGORIE 1500€ DE PRIX POUR CHACUN
---	---	--

Points Chances | **OGEA Réunion** | **pôle emploi**

Un concours qui participe à l'insertion durable et encourage le secteur économique

Chaque année depuis la 1^{re} édition lancée en 1998, ce concours rencontre un fort succès auprès des Réunionnais, toujours plus motivés et inspirés à bâtir un projet d'insertion professionnelle basé sur la création de leur entreprise.

La longévité de cette opération prouve son importance et son formidable coup de pouce aux chefs d'entreprise qui démarrent leur activité et ont besoin d'une aide financière ou de conseils prodigués par les nombreux partenaires. L'évolution du nombre de participants au Challenge des Créateurs souligne l'ancrage économique et social de l'opération, qui assure la promotion de la création d'activités individuelles et valorise par l'exemple les parcours de créateur des responsables de petites entreprises locales.

Le Challenge des Créateurs fête son 22^e anniversaire

Quelques chiffres

- ◆ Depuis la première édition en 1998 : 93 lauréats du challenge dont plus de la moitié sont en 2018, encore en activité ;
- ◆ La durée de vie moyenne de ces entreprises est de 6 ans et 3 mois, ce qui démontre que la création d'entreprise peut réellement constituer une solution d'insertion professionnelle durable ;
- ◆ 201 emplois ont été créés au total par les 107 entreprises candidates soit une moyenne de 1,87 emplois par structure ;
- ◆ Les candidatures émanent essentiellement de très petites entreprises, 71% des candidats n'ont pu créer que leur propre emploi.

Une solidarité économique et une solidarité sociale

Cette politique d'insertion par l'activité trouve bien évidemment sa traduction dans les aides à la création d'entreprise pour les publics rencontrant des difficultés d'insertion socio-professionnelle que sont **ADEN** (prêt

à taux zéro) ou **TAJ** (subvention), mais également dans l'inclusion des clauses sociales dans les marchés publics de la Collectivité. Par ailleurs, le Département encourage le développement et la structuration de filières économiques et artisanales innovantes et à fort potentiel d'emploi, telle que la filière **PAPAM** (Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales). Enfin, toujours dans cette volonté de soutenir l'économie locale et de favoriser l'insertion par l'activité des publics très éloignés de l'emploi, le Département encourage l'émergence de projets économiques à dimension sociale et solidaire dans le cadre du développement des **AMAPEI** dans le secteur agricole et des **Maisons d'Assistants Maternelles** dans celui de la petite enfance.

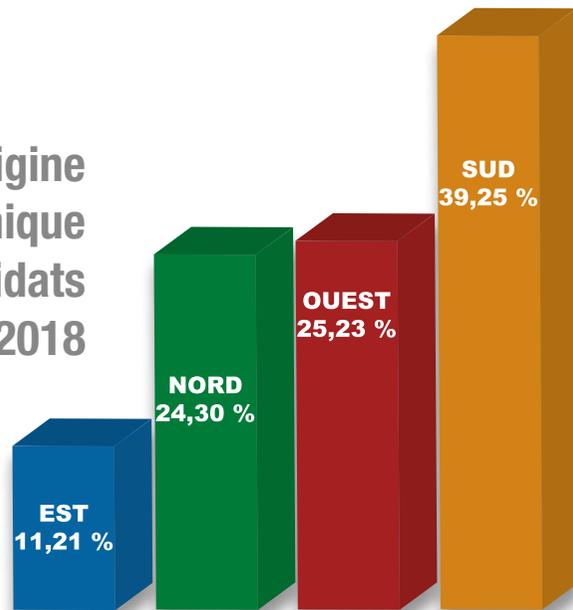
Dans un contexte socio-économique local où la situation du chômage reste très dégradée, avec plus 138 000 personnes à la recherche d'un emploi, il est essentiel de montrer qu'il existe d'autres voies d'insertion que l'emploi salarié et de mettre en avant l'esprit d'initiative et le dynamisme des réunionnais entrepreneurs.

C'est ce que valorise chaque année le Challenge des Créateurs qui récompensera à l'occasion de cette 22^e édition, 14 nouveaux chefs d'entreprise qui ont fait le choix de surmonter leurs difficultés socioprofessionnelles, par la création de leur propre emploi.

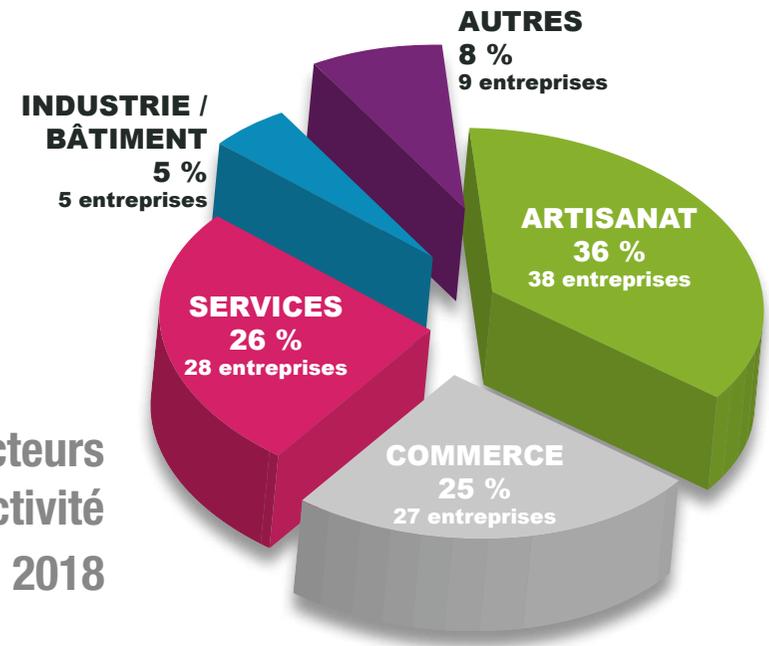
Le Challenge des Créateurs fête son 22^e anniversaire

En 2018, 124 candidats se sont inscrits. 107 candidats ont été éligibles.
L'âge moyen des candidats est de 38 ans.

L'origine
géographique
des candidats
en 2018

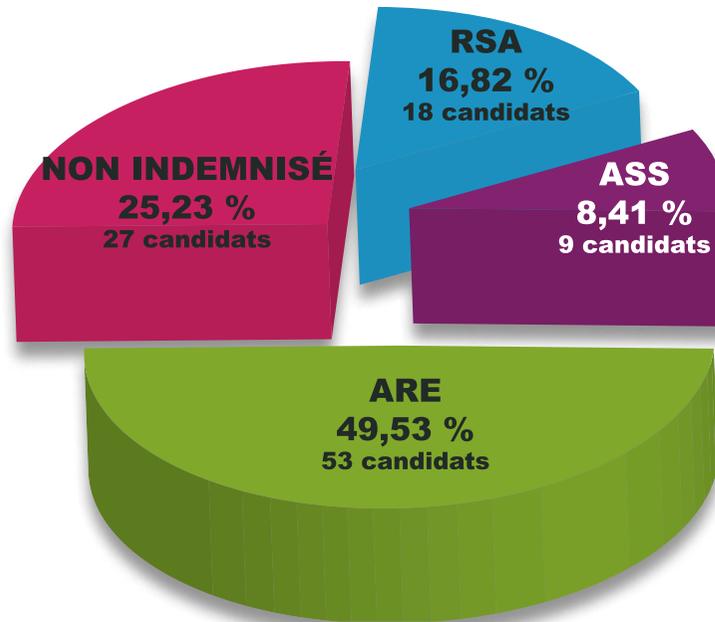


Les secteurs
d'activité
en 2018

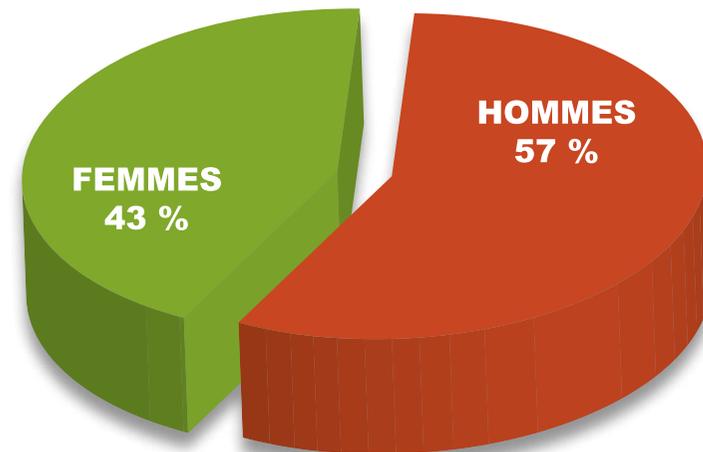


Le Challenge des Créateurs fête son 22^e anniversaire

Situation sociale des
candidats en 2018



Répartition des
candidats en 2018



Le Challenge des Créateurs fête son 22^e anniversaire

7 catégories

- ◆ Prix de l'Insertion, parcours exemplaire du créateur ;
- ◆ Prix de la Création d'Emplois, créateur ayant réussi à réaliser plusieurs embauches ;
- ◆ Prix de la Performance, projet particulièrement performant sur le plan économique et avec de réelles perspectives de développement ;
- ◆ Prix de l'Innovation, projet particulièrement novateur dans son domaine ;
- ◆ Prix Produits Peï, projet mettant particulièrement en valeur l'image, le patrimoine ou les produits locaux ;
- ◆ Prix Start Up, entreprise à fort potentiel de développement dans tous les domaines d'activité ;
- ◆ Prix du Jury, coup de cœur du jury.

Des partenaires fidèles

- ◆ Pôle Emploi ;
- ◆ Réseau Points Chances ;
- ◆ Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables ;
- ◆ OGEA Réunion ;
- ◆ Caisse Générale de la Sécurité Sociale.

Les dotations du concours

Les 7 lauréats recevront chacun

- ◆ une dotation financière de **7 000 €** du Département ;
- ◆ **4 heures de conseils personnalisés** par un expert comptable, **une journée de formation collective** sur l'organisation juridique, comptable, fiscale et sociale de leur entreprise et **un livre « Réussir sa création d'entreprise »** du CROEC (Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables) ;
- ◆ **Une année d'adhésion** ouvrant droit à des avantages fiscaux et à un catalogue de formation de OGEA Réunion ;
- ◆ **Une session de coaching** sur les « bons réflexes d'un cotisant » et un **accompagnement personnalisé** sur une année de la CGSS.



Le Challenge des Créateurs fête son 22^e anniversaire

Les 7 finalistes recevront chacun

- ◆ une dotation financière de **1 500 €** du Département ;
- ◆ **une journée de formation collective** sur l'organisation juridique, comptable, fiscale et sociale de leur entreprise et **un livre « Réussir sa création d'entreprise »** du CROEC ;
- ◆ **une année d'adhésion** ouvrant droit à des avantages fiscaux et à un catalogue de formation d'OGEA Réunion ;
- ◆ **une session de coaching** sur les « bons réflexes d'un cotisant » de la CGSS.



Édition 2019 : pour qui, quand et comment ?

• Pour qui ?

Tout chef d'entreprise ayant créé entre le 1^{er} juillet 2017 et le 31 décembre 2018 et demandeur d'emploi au moment de la création.

• Quand ?

Avant le **15 octobre à minuit** (fin des inscriptions).

• Comment s'inscrire ?

En ligne sur le site du Département :

www.departement974.fr rubrique « vos services en ligne »

Le Challenge des Créateurs fête son 22^e anniversaire

Épreuve de sélection

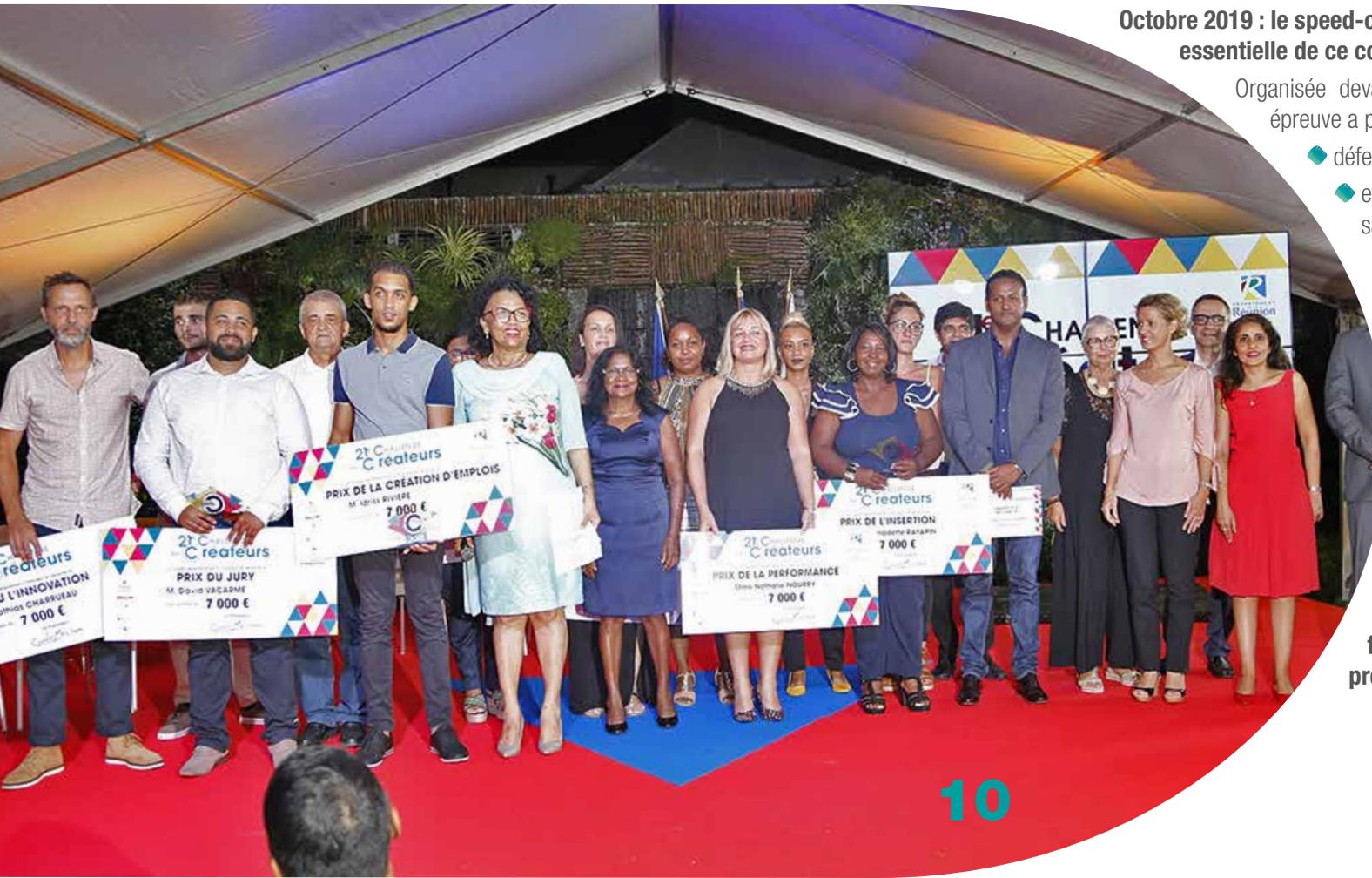
Octobre 2019 : le speed-casting, l'épreuve essentielle de ce concours

Organisée devant un jury, cette épreuve a pour objectifs de :

- ◆ défendre ses projets
- ◆ et valoriser ses savoir-faire

Elle permet aux entrepreneurs de montrer leur dynamisme et performance et ... de gagner leur place en finale !

À l'issue du speed-casting, les 14 finalistes sont proclamés.



Le Challenge des Créateurs fête son 22^e anniversaire

LES LAURÉATS 2018 !



PRIX DE L'INSERTION :
Bernadette RAYAPIN
06 92 37 71 43



PRIX PRODUIT PÉI :
Martine POTHIN
06 92 77 11 06



PRIX DE L'INNOVATION :
Mathias CHARRUEAU
06 92 13 97 22



PRIX DE LA START UP :
Laëtitia PAUSÉ-ABOUDOU
06 93 13 71 90



PRIX DE LA CRÉATION D'EMPLOIS :
Idriss RIVIÈRE
06 92 71 40 71



PRIX DE LA PERFORMANCE :
Nathalie NOURRY
06 92 67 21 22



PRIX DU JURY :
David VACARME
06 92 28 67 50

iNFORMATION**S**

Direction de la Communication
Michèle Bénard • 0692 974 772
michele.benard@cg974.fr